



**Communiqué**

**mercredi 2 novembre 2005**

## **Demande de mise à contre-sens cyclable des rues semi-piétonnes et de la rue de république**

**Manifestation samedi 5 novembre  
10h30 départ place du Capitole**

Un contre-sens cyclable est une voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles non motorisés. **Ces aménagements très sûrs** permettent de faire gagner un **temps précieux aux cyclistes** en leur évitant de longs détours, et procurent une sécurité accrue en permettant d'éviter de grands axes. Les contre-sens cyclables sont très répandus en Europe du Nord ainsi que dans certaines villes françaises, à l'image de Strasbourg, Lille ou Bordeaux. **Leur usage a récemment été généralisé en Belgique** où ils ont été intégrés au « code de la rue ».

Pour autant, Toulouse est aujourd'hui à la traîne sur ces aménagements. Les contre-sens cyclables sont peu nombreux sur la commune. Pourtant, un projet audacieux de **généralisation des contre-sens cyclables à toutes les rues semi-piétonnes** avait été mis sur pied par les services techniques de la mairie en juin 2004. **Ce projet a été refusé par le maire** qui l'avait jugé trop dangereux malgré le faible nombre d'incidents se produisant sur ce type d'aménagement.

**La rue de la République** est un très bon exemple du gain que peut apporter un contre-sens cyclable : cet axe est utilisé par tous les cyclistes venant de l'ouest toulousain pour accéder au centre-ville. Pourtant la rue est aujourd'hui à sens unique, **obligeant les cyclistes à faire un détour compliqué**, alors que la voie est large et pourrait facilement être aménagée en contre-sens cyclable.

Afin que les contre-sens cyclables soient généralisés à toutes les rues semi-piétonnes de Toulouse ; afin qu'un contre-sens cyclable soit aménagé rue de la République, **l'association Vélo appelle à manifester samedi 5 novembre à 10h30 au départ de la place du Capitole**, pour un circuit en centre-ville.

**Pour plus d'information, contacter :**

Florian Jutisz,

mél. : [florian.jutisz@aitb.org](mailto:florian.jutisz@aitb.org),

tél. : 06 67 72 57 89

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis près de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus faciles les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.